

L'apprentissage dans le BTP : vers une élévation du niveau de formation

Enquête Seine - insertion des apprentis sortis juin 2009 à juin 2012

Depuis 2013, l'offre de formation en apprentissage dans les métiers du BTP a été profondément remaniée : en lien avec les exigences liées au développement durable, elle vise à former des professionnels répondant aux attentes des entreprises du secteur. Les CFA du BTP proposent une organisation en pôle de compétences, afin de professionnaliser les jeunes du niveau V au niveau I. Ces évolutions ainsi que la volonté de limiter les ruptures et les échecs contribuent à une stabilisation de l'emploi malgré un contexte de crise

Champ des métiers du bâtiment

Cette synthèse porte sur les apprentis ayant suivi un apprentissage dans les formations du bâtiment.

Le champ retenu comprend les **GFE C et D** (« Bâtiment : gros oeuvre, travaux publics » et « Bâtiment : second oeuvre ») ainsi que plusieurs diplômes des **GFE E** « Travail des métaux » (Serrurier Metallier), **M** « Travail du bois, matériaux de synthèse » (Construction bois, charpente et menuiserie) et **H** « Electricité, énergie ».

Dans ce dernier GFE, le choix des diplômes est complexe. **Certains d'entre eux mènent aussi bien vers des emplois industriels que des professions du bâtiment** : *BEP Métiers de l'électrotechnique* (avant 2013), *Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants* et *BTS Electrotechnique*. Il est nécessaire de tenir compte de cette limite dans l'analyse.

À la rentrée 2013, 39 diplômes étaient proposés en apprentissage dans les métiers du bâtiment. De 2007 à 2013, l'offre de formation apparaît relativement stable, avec néanmoins la fermeture de trois BEP - Les derniers sortants ayant achevé leur apprentissage en 2010 - et l'ouverture de quatre nouvelles sections : *le CAP Constructeur Bois* et *le BTS Fluides énergies environnements option génie climatique* à la rentrée 2008 ; *la MC Technicien en énergies renouvelables option A : énergies électriques* et *le diplôme d'Ingénieur en performance énergétique* à la rentrée 2013.

L'offre de formation a été profondément remaniée dans les CFA du bâtiment, offrant des parcours de formation couvrant l'ensemble des niveaux de qualification, en lien avec la création de pôles de compétences (voir encart page 3). Pour la rentrée 2014, BTP-CFA Haute-Normandie a établi une stratégie proposant deux filières majeures¹ :

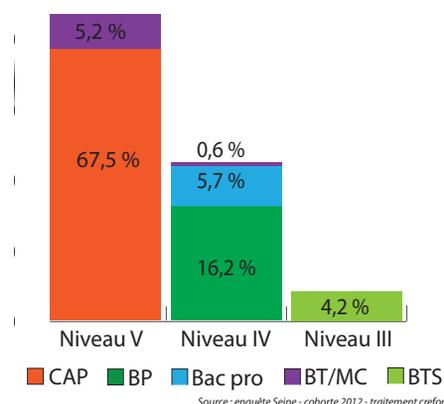
- Une filière d'exécution, couvrant l'ensemble des formations, telles que CAP-Mention Complémentaire de niveau V-BP-Chef de chantier (titre professionnel).

- Une filière d'encadrement, comprenant 8 Bac Pro/MC de niveau IV- 6 BTS- Chef de Chantier et Licence pro (en partenariat avec le CESI)-Ingénieur (en partenariat avec l'INSA). Cinq nouveaux diplômes sont proposés, dans les domaines des énergies renouvelables, l'isolation des bâtiments et la construction bois. Ces formations sont dispensées dans les quatre CFA du bâtiment (95 % des sortants du champ retenu), ainsi que dans six autres CFA de Haute-Normandie.

¹ Source : CCCA-BTP

Parmi les jeunes formés de 2009 à 2012 et en année terminale, **les niveaux IV et III augmentent de 13 % entre 2011 et 2012**. En parallèle, le niveau V perd 18 points entre 2010 et 2011. Le graphique 1 illustre la répartition des formés suivant le niveau et le diplôme suivi en 2012 : 72,7 % des jeunes en dernière année suivent une formation de niveau V, soit 1 356 personnes ; 22,5 % préparent un diplôme de niveau IV (429 formés), un BP pour les trois quarts d'entre eux. 4,2 % sont en BTS, soit 79 jeunes.

Graphique 1 : Part des formés en année terminale par niveau et diplôme



Concernant les jeunes sortant vers la vie active, la part des niveaux V est ramenée à 63 %. Ce taux s'élevait à 79 % pour les sortants 2009. A contrario, **la part des jeunes de niveau V qui poursuivent leur formation est en augmentation constante** : en 2009, 47,9 % continuaient à un niveau supérieur ou égal, pour 53,1 % en 2012. Il en est de même pour les niveaux IV, passant de 19,4 % à 26,7 %.

Les enjeux qualification / compétences pour le Bâtiment et travaux publics

Travaux CPRDFDP* 2013-2014

✓ Fort impact de la réglementation dans ces métiers, porteuse de perspectives d'activités à travers la réduction/maitrise des coûts de l'énergie.

✓ Approche globale de l'efficacité énergétique nécessitant des compétences transversales et un « savoir travailler ensemble ».

✓ Augmentation du niveau de qualification des professionnels.

✓ Besoins en termes de compétences sur les nouveaux matériaux (niveau V) et sur la connaissance des systèmes constructifs et la dimension transversale (niveau IV)

* Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

Ces taux sont à mettre en lien avec la volonté de la branche BTP d'offrir un parcours de formation évolutif et de favoriser la progression professionnelle des salariés du secteur.

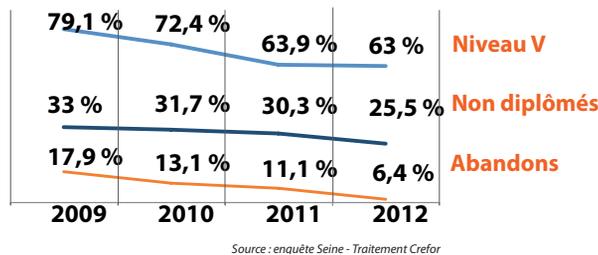
Des taux de réponse inégaux

L'enquête *Seine*, mise en place à la demande du Conseil régional de Haute-Normandie, permet de suivre le parcours de l'ensemble des apprentis achevant un diplôme dans un CFA de la région. Cette synthèse s'appuie sur les **données recueillies auprès des sortants de 2009 à 2012 et interrogés 7 et 12 mois après la fin de leur diplôme**, diplômés ou non. Un encart spécifique (page 4) permet de zoomer sur les jeunes ayant rompu leur contrat d'apprentissage en 1ère année et qui ne font pas partie du champ de l'enquête.

Suivant les interrogations, les **taux de réponse** recueillis sont inégaux, mais ils demeurent à un **niveau élevé assurant des résultats fiables**. L'indice de connaissance de la situation des jeunes ((répondants + jeunes en poursuite d'études)/ inscrits) varie de 72,2 % en 2011 à 80 % en 2009 (77 % en 2012). En juin 2012, 1 864 jeunes étaient sortants en année terminale. 691 ont repris une formation dans les mois qui ont suivi, soit 48 %. **778** sont entrés dans la vie active : leurs parcours sont décrits ci-après.

Forte diminution des non diplômés et des abandons

Graphique 2 : Evolution de la part des niveaux V, des non diplômés et des abandons parmi les sortants entre 2009 et 2012



Les sortants formés aux métiers du bâtiment sont des **hommes** (les femmes représentent moins de 2 % des formés, contre 32 % tous secteurs confondus), **aux deux tiers de niveau V** (43 % en moyenne), âgés de 19,4 ans et **diplômés pour les trois quarts** d'entre eux.

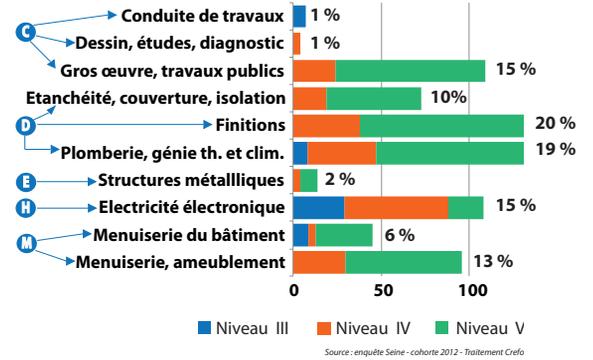
La **part des non diplômés** parmi les sortants connaît une baisse entre 2009 et 2012, passant de **33 % à 25 %**, parallèlement à la **diminution de la part des niveaux V** (79 % à 63 %). Parmi les jeunes en poursuite d'études, le taux de **jeunes ayant échoué à l'examen et en reprise de formation augmente de 17 % à 21 %** (hors redoublants, ceux-ci n'étant pas pris en compte dans l'enquête). 57,5 % des sortants ont suivi leur formation en apprentissage sur leur zone d'emploi d'origine, soit 64,2 % pour les niveaux V et 40 % pour les niveaux IV et III.

49 % des apprentis du bâtiment sont formés dans le second oeuvre : étanchéité, couverture, isolation ; finitions ; plomberie, génie thermique et climatique

Des difficultés d'insertion qui se réduisent à 12 mois pour les niveaux V et les non diplômés

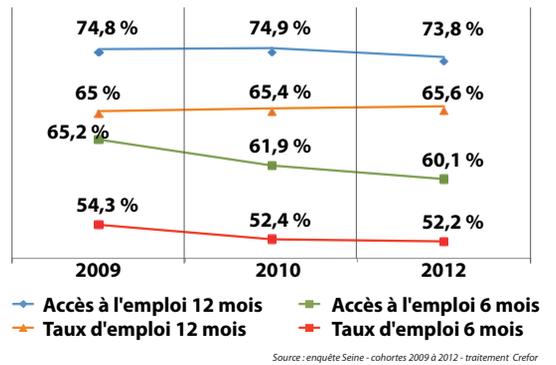
49 % des apprentis du bâtiment sortent avec un diplôme du GFE D « Second oeuvre ». L'autre moitié des sortants se répartit de façon plus homogène entre les GFE M « Travail du bois, matériaux de synthèse » (19 %), C « Gros oeuvre » (17 %) et H « Electricité, énergie » (15 %). 2 % ont été formés dans le GFE E « Travail des métaux » (serrurerie, métallerie).

Graphique 3 : Répartition des sortants par sous-GFE



Un effet crise modéré sur les taux d'emploi à 12 mois

Graphique 4 : Evolution des taux d'emploi et des taux d'accès à l'emploi de 2009 à 2012



Entre 2009 et 2012, les **taux d'emploi** (graphique 4) dans les métiers du bâtiment présentent une **situation relativement stable**, alors que l'accès à l'emploi connaît une diminution sensible en 2012. Malgré une baisse importante du taux d'emploi à 7 mois parmi les sortants de 2012, ces derniers bénéficient d'un taux d'emploi un peu plus favorable à 12 mois que les cohortes précédentes. Ces données masquent néanmoins des **disparités importantes, en particulier selon le niveau**. A 7 mois, le **maintien du taux d'emploi est à attribuer à l'augmentation de la part des niveaux III et IV** parmi les sortants. Les taux d'emploi des niveaux IV et III s'élèvent respectivement à 71,6 % et 81,5 %, contre 39,7 % pour les niveaux V. A 12 mois, le taux d'emploi des niveaux V retrouve le niveau de 2010 (54,7 %), alors qu'il est en légère baisse pour les niveaux supérieurs (soit 84,6 % et 83 %). **Comme pour l'ensemble des GFE, l'insertion des niveaux IV apparaît très favorable.**

Les non diplômés connaissent des difficultés d'insertion supérieures à leurs homologues diplômés. L'écart entre les deux populations s'élève aux alentours de 20 pts. La part des non diplômés étant corrélée au niveau V, l'insertion des non diplômés croît à 7 mois en 2012 (35,3 %, contre 58,1 % pour les diplômés), mais l'écart tend à se réduire à 12 mois (52,1 %, contre 70,3 %).

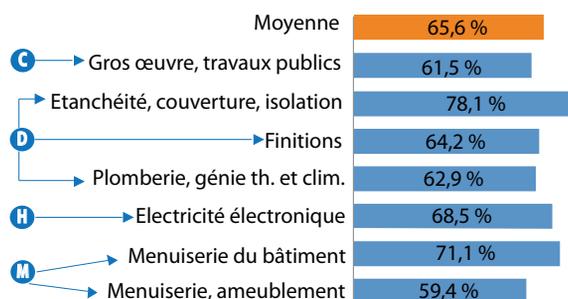
Les données concernant les jeunes en rupture d'apprentissage sont à prendre avec précautions compte tenu des faibles effectifs. Néanmoins, la part des jeunes qui s'insèrent augmente sensiblement 12 mois après la sortie.

Les sous-GFE Etanchéité, couverture, isolation et Menuiserie du bâtiment en tête pour l'insertion

Deux sous-GFE se distinguent par des taux d'emploi élevés : le sous-GFE « Etanchéité, couverture, isolation » et le sous-GFE « Menuiserie du bâtiment ». Ces taux ne sont pas à mettre en relation avec le

niveau de sortie des diplômes dans le sous-GFE : les 3/4 des sortants de ces sous-GFE sont formés au niveau V, soit autant que dans d'autres sous GFE où les résultats sont plus faibles. Le volume de sortants est cependant assez modéré.

Graphique 5 : Taux d'emploi à 12 mois par principaux sous-GFE en 2012



Source : enquête Seine - cohorte 2012 - traitement Crefor

Limites de nomenclature

Pour lier le GFE de la formation au GFE de l'emploi, on s'appuie sur deux nomenclatures : les Dipspec (spécialités de diplômes) pour les diplômés et les PCS (catégories socio-professionnelles) pour les emplois trouvés. La PCS 632a regroupe les maçons (sous-GFE Gros œuvre, travaux publics) et les carreleurs et plâtriers (sous-GFE Finitions). Cette limite de nomenclature impacte fortement la part des emplois trouvés dans le sous-GFE Finitions et a été prise en compte dans son calcul.

Les pôles de compétences des CFA du BTP

Depuis 2013, les CFA du bâtiment se sont organisés en pôles de compétences sur un registre particulier lié au développement durable. Ce processus vise à former les apprentis aux évolutions des métiers du BTP et à répondre aux besoins et aux obligations de résultat des entreprises, notamment en matière de systèmes constructifs verts. Chaque CFA propose un large panel de diplômes de proximité aux niveaux V et IV et est reconnu comme pôle de compétences, en s'appuyant sur des filières. Celles-ci recoupent GFE et sous-GFE.

Le pôle de compétences Gros œuvre/génie civil englobe les formations de niveaux IV et III, ce qui explique pourquoi il

Lien GFE / Pôle de compétences	GFE C Gros oeuvre	GFE D Second oeuvre	GFE E Travail des métaux	GFE H Electricité énergie	GFE M Travail du bois, matériaux de synthèse
Gros oeuvre / Génie civil	Conduite de travaux / Dessin, études diagnostic / Gros oeuvre, TP	Etanchéité, couverture, isolation			
Finitions - Enveloppe du bâtiment		Finitions			
Energies		Plomberie, génie thermique et climatique		Electricité électronique	
Structures bois					Menuiserie du bâtiment / Menuiserie, ameublement
Hors pôle de compétences			Structures métalliques		

Pôle de compétences	Taux d'emploi	Part des emplois dans le GFE de formation	Part des emplois dans l'entreprise d'apprentissage
Gros oeuvre / Génie civil	69 %	76 %	50 %
Finitions - Enveloppe du bâtiment	64 %	67,2 %*	49 %
Energies	65 %	53 %**	45 %
Structures bois	63 %	67 %	57 %

apparaît en tête pour les trois indicateurs présentés. En ce qui concerne le pôle de compétences Finitions/ Enveloppe du bâtiment, la part des emplois dans le GFE de formation* a été recalculée en incluant les carreleurs et plaquistes qui sont habituellement classés dans un autre GFE. Enfin, le pôle



de compétences Energies** intègre des formations qui débouchent tant vers des emplois du bâtiment que de l'industrie : ils représentent 14 % des emplois du pôle Energies.

76,2 % des jeunes en emploi travaillent dans les métiers du bâtiment

Dans le GFE Electricité, énergie, plus d'un sortant sur deux est formé dans un CFA du bâtiment. 44,6 % sont en emploi dans le bâtiment, 31 % un emploi industriel en lien avec leur formation et 13 % un emploi industriel sans rapport avec leur formation

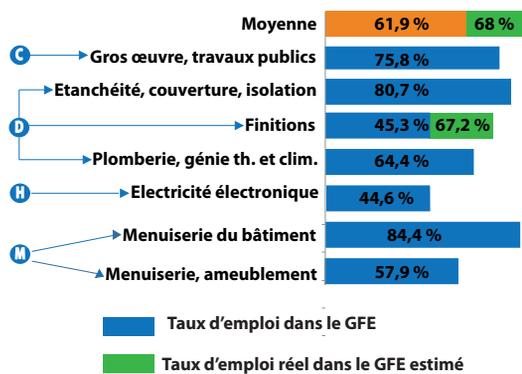
Plus d'un emploi sur deux en CDI, 66 % d'une durée de 6 mois et plus

Plus de la moitié des sortants en emploi sont en CDI (52,3 %). Ce sont moins fréquemment les niveaux V (42 %) que les niveaux IV et III qui en bénéficient (62,6 % et 68,2 %). Le CDD et l'intérim se situent à la deuxième et troisième place pour les niveaux V (28 % et 22,6 %). 4,5 % des sortants de niveaux III privilégient la création d'entreprise dès la sortie d'apprentissage. Au total, **66 % des emplois sont d'une durée supérieure à 6 mois** (de 56,8 % pour les niveaux V à 81,8 % pour les niveaux III). 97 % des emplois trouvés sont d'une durée hebdomadaire supérieure ou égale à 32h (temps plein).

L'entreprise d'apprentissage demeure le premier vecteur d'accès à l'emploi et **47,1 % des jeunes en emploi y demeurent**. C'est plus fréquemment le cas pour les niveaux IV (58,8 %) que pour les niveaux V (38,4 %).

Plus de trois jeunes sur quatre sont embauchés dans des entreprises de moins de 50 salariés : 44,6 % moins de 10 salariés et 32,6 % de 10 à 50 salariés. 70 % des jeunes en emploi travaillent dans le domaine de la construction, pour 17,8 % dans l'industrie. Ces secteurs sont à mettre en lien avec les GFE de formation : dans le GFE « Electricité, énergie », 46 % des emplois trouvés le sont dans le BTP, contre 44 % dans l'industrie. Il en est de même dans le GFE « Travail du bois, matériaux de synthèse », où les taux atteignent 55 % dans le BTP, contre 35 % dans l'industrie.

Graphique 6 : Près de trois jeunes sur quatre en emploi dans un GFE du bâtiment en 2012



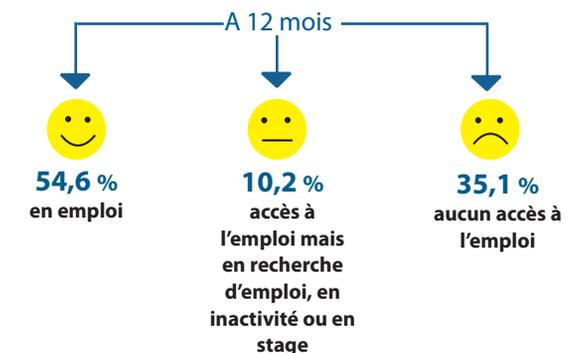
61,9 % des jeunes en emploi travaillent dans le sous-GFE dans lequel ils ont été formés (graphique 6). En tenant compte de la limite de nomenclature, on estime que **68 % des jeunes sont en emploi dans le GFE de formation** : ce taux atteint 67,2 % dans le sous-GFE Finitions.

8,2% des jeunes ont un emploi dans un autre GFE du bâtiment : d'autres formations ont pu être suivies au cours de leur parcours, ce qui multiplie les choix de positionnement sur un métier ou un autre. Au total, **76,2 % des jeunes ont un emploi dans les métiers du bâtiment**. Ce taux atteint 80 à 90 % dans les sous-GFE Etanchéité, couverture, isolation, Finitions et les deux sous-GFE de la menuiserie.

Les autres emplois trouvés le sont dans des métiers très variés, exception faite des **électromécaniciens formés dans le sous-GFE Electricité, électronique** : **31 %** ont un emploi **dans l'industrie** en lien avec leur formation d'origine.

Zoom sur la situation des niveaux V

12 mois après la fin d'une formation en apprentissage, deux jeunes sur trois de niveau V ont accédé à l'emploi.



Les jeunes en rupture d'apprentissage en 1ère année

Les jeunes ayant interrompu leurs parcours en cours de 1ère année ne font pas partie du champ de l'enquête Seine, mais nous disposons de données sur cette population qui est interrogée dans le cadre de l'enquête IPA du Rectorat. 190 à 270 jeunes sont concernés chaque année entre 2009 et 2012. Compte tenu de ces faibles effectifs, les écarts sont importants suivant les années. 35 à 55 % reprennent une autre formation dès la rentrée suivante. Ce taux atteint 36 à 59 % 12 mois après la sortie d'apprentissage. Parmi les jeunes en rupture sortants sur le marché du travail en 2012, 39 % étaient en emploi 12 mois après la sortie. Près de la moitié des emplois trouvés l'étaient dans les métiers du bâtiment et quasi exclusivement dans des emplois qualifiés, pour la plupart en lien direct avec le GFE de la formation suivie en apprentissage. A noter qu'une partie des décrocheurs rejoignent les CFA du bâtiment en apprentissage via une POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective)².

² Source : CCCA-BTP

Collection Repères du CREFOR

Téléchargeable sur le site du CREFOR

<http://www.crefor-hn.fr>

Contactez le Crefor :

Pôle Régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152
76 100 Rouen

Publication gratuite

ISSN : 2114 - 0723

Directeur de publication :
Luc Chevalier

Enquête réalisée par :

Christèle Rébillon,
Chargée de projets enquêtes

Reproduction autorisée
sous conditions de
mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un
financement spécifique de la
Région Haute-Normandie

